



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

1. Description

Peinture minérale d'intérieur à base d'un double liant sol-silicate, prête à l'emploi, conforme à la norme AFNOR 30808 Famille 1 - Classe 1b1 (parts organiques < 5%).

Destinée aux travaux de décoration intérieure de qualité supérieure et de couleur soutenue sur tous types de supports et sur anciennes peintures bien adhérentes.

Appliquée en finition sur une couche de fond OPTIL PLUS ou OPTIL GROB.

Classification AFNOR : NFT 36 005 – Famille I – Classe 1b.

Domaines d'emploi : Intérieur.

Aspect : Mat minéral profond.

Conditionnement : Seau plastique 5 et 15 l (+ bidons de 1 l pour les teintes monochromes).

2. Propriétés

- Couleurs intenses résistantes à la lumière.
- Adapté aux lumières rasantes.
- Excellente perméabilité à la vapeur d'eau, régulation des échanges d'humidité des parois.
- Lessivable et résistant aux produits désinfectants.
- Incombustible (MO sur support MO).
- Aspect mat minéral, grande luminosité.
- Pouvoir couvrant exceptionnel.
- Ecologique, label Natureplus.
- Exempt de solvants, plastifiants, biocides.
- Pas d'émission de COV, Classé A+, conforme au protocole AFSSET 2009 : rapport d'essais CSTB n° SB 09-097.
- Propriétés algicides et germicides.
- Grande facilité d'application.
- Disponible dans toutes les teintes des nuanciers KEIM EXCLUSIV et KEIM AVANTGARDE. Teintes spéciales sur demande.

3. Caractéristiques techniques

- Densité (à 20°C) : env. 1,42 g/cm³.
- Perméabilité à la vapeur d'eau : $S_d < 0,01$ m (soit $V > 2000$ g/m²d).
- pH : env. 11.
- Résistance à l'abrasion humide (lessivabilité) : Classe 2 selon norme ISO 11998.
- Brillant spéculaire à 85° : Classe "Très mat" selon norme ISO 2813.
- Rapport de contraste (pouvoir couvrant) : Classe 1 selon norme ISO 6504-3 (pour un rendement de 6,5 m²/l).

4. Application du produit

Préparation des fonds :

Les supports seront conformes aux prescriptions du DTU 59.1. Ils doivent être propres, sains, secs et solides.

Éliminer les particules non adhérentes, poussières, efflorescences, graisses, algues et mousses par grattage, brossage, lavage haute pression ou par tout traitement adapté.

• Enduits chaux, ciment, bétons non peints :

Égrenage, brossage, époussetage puis application d'une couche de fond OPTIL PLUS ou OPTIL GROB.

• Enduits de plâtre non peints :

Égrenage, brossage, époussetage puis application d'une couche de fond OPTIL PLUS ou OPTIL GROB.

• Plaques de plâtre cartonnées / carreaux de plâtre :

Ponçage, époussetage puis application d'une impression SOLIPRIM et d'une couche de fond OPTIL PLUS ou OPTIL GROB. Appliquer directement la couche de fond OPTIL PLUS ou OPTIL GROB pour les finitions de teinte claire.

• Anciennes peintures :

Ponçage des peintures brillantes et satinées, époussetage.

Élimination des anciens badigeons par brossage, grattage ou lessivage puis application d'une couche d'impression SOLIPRIM. Application d'une couche de fond OPTIL PLUS ou OPTIL GROB.

N.B. : Il est recommandé de décaper les anciennes peintures très filmogènes peu perméables aux échanges de vapeur d'eau. Ne pas appliquer sur bois, métal et plastique.

Mise en œuvre :

La finition OPTIL PLUS s'applique en 1 couche à la brosse carrée au rouleau de façade ou par projection Airless (buse 0,64 mm - Se reporter à la fiche technique "Application AIRLESS des produits Keim) sur support préalablement préparé et recouvert d'une couche de fond OPTIL PLUS ou OPTIL GROB. Pour une application au rouleau, utiliser de préférence le Rouleau OPTIL.

Dilution :

Max. 10% d'eau en première couche.

Conditions climatiques :

Température ambiante et du subjectile supérieure à 5°C. Hygrométrie max. 60%.

Temps de séchage :

Recouvrable : 12 heures minimum.

Consommation :

Env. 0,125 l/m² par couche.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles dépendent fortement de l'état du support, de sa capacité d'absorption, de la technique de mise en œuvre et devront être déterminées avec exactitude par essais sur chantier.

Nettoyage du matériel :

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après usage.

Mise à la teinte :

Toutes les teintes des nuanciers KEIM EXCLUSIV et KEIM AVANTGARDE sont disponibles. Teintes spéciales sur demande. Utiliser uniquement les TEINTES MONOCHROMES KEIM. Ne pas employer de colorants universels.

5. Conservation

Sous abri, 1 an en emballage d'origine non ouvert, à une température comprise entre +5° et +35°C.

Ne pas exposer en plein soleil et à la chaleur. Bien refermer les emballages entamés.

6. Destruction

Ne recycler que les emballages vides.

Code CED : 08 01 12.

7. Hygiène et sécurité

Protéger les surfaces qui ne sont pas à peindre (vitrages, menuiseries, etc.) et éliminer immédiatement les projections de peinture avec une éponge humide. Tenir hors de portée des enfants. Consulter la fiche de sécurité du produit.

La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques.

